

Le compostage de proximité, une alternative vertueuse pour répondre à l'obligation de tri des biodéchets



Depuis le 1^{er} janvier 2024, le tri à la source des biodéchets à des fins de valorisation devient obligatoire pour tous. Le compostage de proximité (individuel, en pied d'immeuble, de quartier) fait partie des solutions les plus simples et faciles à mettre en place pour gérer ce type de résidus. Les coûts sont réduits (faible investissement en matériel, pas de transport de déchets, pas d'usines à construire) avec un impact environnemental positif (fertilisation des sols). C'est la solution privilégiée par le Syndicat Emeraude en charge de la prévention, de la collecte et du traitement des déchets ménagers pour la Communauté d'Agglomération Plaine Vallée à laquelle appartient Deuil-La Barre.

Le composteur du Parc Victor Labarrière en quelques chiffres

Installé en mars 2021, une trentaine de personnes se sont déjà portées volontaires et une bonne utilisation du site est constatée dans le respect des consignes. Les apports sont réguliers imposant deux opérations de transfert par an permettant aux participants de disposer, sur demande, de compost mûré. Trois distributions ont été organisées et trois sessions de formation ont été proposées depuis sa mise en service.

Mise en place d'un composteur de quartier dans le parc Winston Churchill

Inscrivez-vous !

La ville propose aujourd'hui l'installation d'un second site de compostage de proximité dans le parc Winston Churchill. Ce nouveau projet vous intéresse ou vous souhaitez rejoindre le projet déjà en place dans le parc Victor Labarrière ? Ces informations nous permettront de vous inviter aux ateliers de formation au compostage et d'organiser la gestion du site. Un bio-seau, récipient facilitant le geste de tri à la maison, est remis à chaque participant.



INSCRIVEZ-VOUS !

+ PLUS D'INFOS

01 34 68 65 30
developpement-durable@deuillabarre.fr
www.deuillabarre.fr
ou 01 34 11 92 91 /
prevention@syndicat-emeraude.fr
www.syndicat-emeraude.fr ■

LE MOT DE L'ÉLUE

Merci à tous les participants qui s'engagent pour réduire le poids de leur poubelle d'ordures ménagères tout en préservant les ressources de la planète. Chaque tonne de déchets à collecter et à traiter a un coût. Je rappelle aussi le rôle important des référents pour garantir la qualité du compost (apport de matières sèches et aération) mais aussi répondre aux questions éventuelles des passants. Merci également au service Cadre de Vie qui assure le remplissage du bac de matières sèches ainsi que les opérations de transfert lorsque le bac d'apport est plein. Prenons aussi exemple sur nos écoles qui, depuis plusieurs années, ont mis en œuvre le compostage dans le cadre de la labellisation Établissement en Démarche globale de Développement Durable (E3D) décernée par l'Éducation Nationale.

Lucie Michel, Conseillère municipale déléguée à la prévention, à la réduction et à la gestion des déchets